

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 6 novembre 2018

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	M.DESCHAMPS-BERGER Richard	M. RATEL Jean-Paul Mme CHRISTIN Sylvaine
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents	M BONI Sylvain Mme DUGUE Florence Mme KOLOPP Anne Mme KROTOFF Julia	Mme ATAYI Gwénaëlle M BOIS Philippe Mme GADBLED Sandrine
ATSEM - Service	Mme FALEMPIN Sylvie Mme FUSIER Sylviane Mme ROUX Anne	
Enseignants	Mme VILLAND Corinne Mme FLACHON Nathalie Mme SENECHAL Corinne Mme RICHE Natacha Mme CURA Laëtitia Mme MALLEVILLE Amandine Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusées : Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme DOUCHEMENT Clotilde (SIVU), Mme FRANCOIS Elodie, M TRICHON Julien (parents)

Mmes MALLEVILLE Amandine et GADBLED Sandrine sont secrétaires de séance : elles prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Rentrée 2018:

Bilan de l'équipe

- Les enseignants: 6 classes cette année

- Mme Villand Corinne est en charge d'une classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie d'une classe de PS/MS, Mme Riche Natacha la classe de GS/CP, Mme Cura Laëtitia la classe de CP/CE1, Mme Malleville Amandine la classe de CE2/CM1 et Mme Buisson Emmanuelle la classe de CM1/CM2.
- Mme Sénéchal Corinne complète Mme Flachon Nathalie les lundis et est en décharge de direction sur la classe de CM1-CM2 les mardis.

- Les ATSEM:

Deux ATSEM sont présentes à plein temps : Mmes Sylviane FUSIER et Anne ROUX. Elles interviennent sur les 3 classes de maternelle. Chaque matin, en classe de GS/CP, Mme Roux intervient 45 min et Mme Fusier 30 min.

Les ATSEM sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, en particulier les plus jeunes. Elles contribuent à aider l'enfant à accéder à des comportements autonomes.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves. Une psychologue scolaire ainsi qu'une enseignante spécialisée font partie de ce réseau d'aide.

Mme Francony Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels. Pour ces derniers, les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge et donnent leur consentement.

Mme Langlois Laurence, enseignante spécialisée, intervient auprès de certains enfants les mardis matins dans les classes de CP, CE1, CE2, CM1.

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie. Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école, par mail, en début d'année.

Rappel de quelques points :

- L'accueil dans les classes de maternelle pour les élèves de PS et MS: il se fait dans la classe le matin dès 8h20, et l'après-midi également dès 13h20. L'accueil des élèves de classe maternelle se fait dès 13h20 dans la classe, de façon à ce que les enfants soient rapidement à la sieste. Les ATSEM surveillent la sieste. L'enseignante des élèves de Petite section et Moyenne section prend en charge les élèves de CP ou CE1 ou Grande section, pendant un temps de décroisement de 13h30 à 14h15.
- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner dans la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école et de remplir un billet d'absence dans le cahier de liaison au retour de votre enfant.

- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.
- Rappel des horaires scolaires:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h20 à 11h30 / 13h20 à 16h30

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30.

Charte d'usage des réseaux, de l'internet et des services multimédias de l'école :

L'école propose la charte de la Savoie.

Les élèves en ont été destinataires dès le début de l'année.

Charte BCD :

Les élèves ont également été destinataires d'une charte dans le cadre de l'usage de la BCD. Deux bénévoles, Mme Petitjean Dominique et Mme Servières Martine interviennent les lundis et jeudis après-midis. L'équipe enseignante les remercie pour leur aide.

Avis du conseil d'école : le règlement intérieur et les chartes annexées sont validés.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est de 136 élèves répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	21	14	14	17	14	20	15

-- Par classe :

PS-MS Corinne : 10 PS 11 MS soit 21 élèves

CP-CE1 : 6 CP - 17 CE1 soit 23

PS-MS Nathalie : 11 PS 10 MS soit 21

CE2- CM1: 14 CE2 - 10 CM1 soit 24

GS- CP: 14 GS 8 CP soit 22

CM1-CM2: 10 CM1- 15 CM2 soit 25

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Villard d'Héry	Saint Pierre de Soucy	Ste Hélène du Lac
64	64	2	2	1	3

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de nos deux communes auparavant.

Rentrée 2019: les effectifs devraient être stables.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
La Chavanne : 10	21	21	14	14	17	14	20
Planaise : ?							

II. Organisation Pédagogique:

Projet d'école

Quatre domaines seront travaillés :

- Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun
- Parcours éducatifs (artistique, culturel, éducatif à la santé, citoyen)
- Réponse aux exigences d'une école inclusive- élèves à besoins particuliers
- Vie scolaire (relation familles, partenariats,...)

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis et jeudis de 11h30 à 12h. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies ou en anticipation sur des domaines qui seront étudiés ultérieurement. Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Décloisonnement

Pendant la sieste des élèves de petite section, une des enseignantes prend en charge les élèves de moyenne section alors que la seconde enseignante de maternelle prend en charge un groupe d'élèves d'autres classes.

Ceci nous permet de regrouper les élèves d'un même niveau ou de décharger des classes. (GS-CP-CE1)

Classe de GS-CP

La classe a été aménagée cet été pour accueillir au mieux nos élèves de GS-CP. Nous tenions à remercier le SIVU pour l'aménagement de cette classe, les achats d'étagères dans les autres classes et pour le travail d'emménagement.

Un téléphone reliant la classe de GS-CP et la classe de PS-MS de Mme Villand a été mis en place et est fonctionnel en cas de problème dans cette classe excentrée.

Question parents : Est-ce envisageable d'embaucher même à temps partiel une autre ATSEM ?

Réponse : ceci ne peut être envisagé en raison du coût. Le Syndicat n'a pas le budget pour employer une autre personne.

Le Numérique à l'école

Les classes n'utilisent plus ou très peu le réseau informatique. Seuls les élèves de CM en groupe de 5 utilisent le traitement de texte occasionnellement en ce début d'année. L'année dernière, plusieurs interventions ont été financées par le SIVU mais il n'y a pas eu d'amélioration notable.

Le projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité » fait l'année dernière pour obtenir des subventions a été validé par l'éducation nationale. La convention a été reçue par le Sivu. 50 % des 6000€ prévus seront subventionnés pour l'achat de VPI (vidéo projecteur interactif). Le coût total pour installer des VPI dans trois classes s'élève à environ 12 000€. Il faudra sans doute changer les tableaux.

De plus, le Sivu a rencontré des entreprises pour des devis afin d'envisager une solution pour le numérique dans notre école. Une rencontre a également eu lieu avec la personne ressource « Numérique » de l'éducation nationale Mme Bailly.

Le syndicat a budgétisé l'achat des VPI et un changement du système informatique à 25 000€.

III. Point sur la sécurité :

Trois exercices « Alerte incendie » sont faits dans l'année, un au cours de chaque trimestre. Le premier a eu lieu en septembre.

Un exercice « alerte intrusion » a été fait avant les vacances de Toussaint. Cet exercice a été expliqué aux enfants avec un vocabulaire adapté à chaque âge. Il consiste à s'allonger, à rester calme et silencieux. Les portes des classes sont fermées. L'alerte a été donnée par plusieurs coups de sifflet.

Ceux-ci sont audibles à l'étage, au rez de chaussée côté classes de PS/MS (mais faiblement) et pas du tout du côté de la classe de GS-CP. Il faut que nous envisagions un autre moyen d'alerte.

Un exercice « alerte séisme » devrait se faire cette année. Le séisme fait partie des risques majeurs de la commune de Planaise.

Un exercice « alerte incendie » devrait avoir lieu à la cantine d'ici les vacances de Noël. Ceci n'a jamais été fait. Les enfants seront avertis de l'exercice et les consignes d'évacuation leur seront expliquées.

IV. Sorties et activités sportives et culturelles:

Trimestre 1 :

- Courseton et rencontre d'athlétisme : ces deux activités ont été regroupées ; mais la sortie a été annulée par le conseiller pédagogique car de la pluie était annoncée. Nous avons organisé un « courseton » dans l'école la semaine avant les vacances.
- Les deux classes de PS/MS se rendront au hameau du père-Noël le 20 décembre.
- Des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël devraient se faire la semaine avant les vacances.
Les lectures de contes de Noël seront faites par les CE2, CM1 et CM2 aux élèves des autres classes.

Trimestres 2 et 3 :

- Projet liaison école collège : travail en tutorat des élèves de CM1-CM2 avec des élèves de sixième qui viendront à l'école. Travail en arts et en français.
- Semaine citoyenne : prévention routière, sécurité avec les pompiers...
- Projet de Danse africaine et percussions pour toute l'école. Au cours du mois de mars et avril, les mardis et jeudis, les enfants travailleront avec la compagnie Djellia en danse-chorégraphie et en musique. Ce projet aboutira par un spectacle le mardi 7 mai à 18h au Marais à la Chavanne.
- La Mat s'éclate : rencontre sportive pour les élèves de maternelle à Albertville. (sous réserve de financement)
- rencontre de rugby pour les élèves de CE2 au CM2.
- Sorties vélo pour les élèves de CE2 et CM1/CM2. La Vazypaulette: sortie inter-écoles à vélo n'aura pas lieu cette année. Elle est désormais organisée une année sur deux.
- Visite du collège en juin pour les CM2.
- Fête de l'école.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.
Ces subventions s'élèvent à 8600 € cette année (5000 € par la Chav'anaise et 3600 € par le Sivu) soit environ 62 € par élève.

Le SIVU a financé à hauteur de 2000€ la piscine l'année dernière.

V. Organisation Périscolaire : *Intervention de Mme Christin, présidente*

- ✓ Garderie : pas de changement dans le fonctionnement. La garderie conserve les mêmes horaires. Deux personnes sont présentes le matin de 7h20 à 8h20. Les parents ont eu un rappel de toutes les informations dans le dossier de rentrée.
La référente garderie est Mme Falempin Sylvie.
- ✓ Cantine : La restauration se fait en deux services. Il y a cette année jusqu'à 105 élèves déjeunant au restaurant scolaire.
La référente cantine est Mme Falempin Sylvie.

Rappel pour les familles dont les enfants ont déjeuné à la cantine en juin-juillet derniers : vous avez été destinataires d'un mail vous demandant de bien vérifier le montant de votre facture. En cas d'erreur, merci de vous manifester auprès de la trésorerie par mail.

VI. Questions diverses :

- Serait-il possible d'envisager un budget prévisionnel annuel pour changer le matériel de cour ?

Réponse SIVU : Le SIVU a acheté des draisienne et des vélos les années précédentes. Il faudrait envisager la mise en place d'un abri pour le rangement des vélos car il y a un problème de stockage.

Les enseignantes de maternelle remercient les élèves de CM1-CM2 pour leur aide, pour sortir les vélos des petits du hall d'entrée.

- PEP : L'association des Pupilles de l'Enseignement Public fait appel à cotisation pour aider les familles du département et des écoles publiques qui sont dans le besoin. Depuis plusieurs années, l'école participe. Cette année encore vous avez été très nombreux à participer et nous vous en remercions. En effet, 314 € ont pu être remis à l'Association (202 € l'année dernière). Merci à tous ceux qui ont fait ce geste de solidarité.
- Un jardin médicinal a été créé sur la commune de La Chavanne. Les élèves les plus grands de l'école sont conviés, aux beaux jours, à s'y rendre et à le découvrir. Les enseignantes répondent favorablement à cette invitation. Les élèves de CE2- CM se rendront à cette visite à vélo.

La séance est levée.

Fait à Planaise, le 6 novembre 2018,

Les secrétaires :



La présidente:
Mme BUISSON Emmanuelle



Prochain conseil d'école prévu le mardi 19 mars 2019.